



Le manutentionnaire est un travailleur physique, spécialiste de la manipulation de charges lourdes. Il est chargé de la manutention des marchandises stockées dans le dépôt d'une entreprise. Il déplace, porte et emballe les produits grâce à des engins non motorisés : diables, rolls, palan, sangles, etc.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Chargement et déchargement de véhicules.
- Trier et répartir les colis, marchandises selon les indications (codification, format, poids, nombre, ...)
- Conditionner les marchandises : cerclage, étiquetage, filmage.
- Nettoyer les zones de stockage et de travail.
- Mettre à disposition les marchandises (transport au sein des dépôts, ou vers les zones de production ou de commercialisation ; surveillance du flux, déblocage).
- Repérer et signaler les produits détériorés ou manquants.

COMPÉTENCES PRINCIPALES :

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Autonomie / Rigueur / Adaptabilité / Dynamisme / Capacité à prendre des initiatives / Diplomatie et sens de l'écoute
- Utilisation d'engins de manutention non motorisés : transpalette, diable...
- Capacité à réaliser des tâches répétitives
- Résistance au stress et bonne condition physique

**Cette liste n'est pas exhaustive et n'est donnée qu'à titre indicatif. Le collaborateur pourra être amené à réaliser toute activité permettant de remplir la mission générale du poste.*

